

223C1508  
FR0013318813-FS0726

26 septembre 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**PARAGON ID**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 septembre 2023, la société de droit anglais Grenadier Holdings Limited<sup>1</sup> a déclaré avoir franchi en hausse, de concert avec la société GIML Investments 3 Limited<sup>1</sup>, le 21 septembre 2023, le seuil de 90% des droits de vote de la société PARAGON ID, et détenir de concert 1 744 379 actions PARAGON ID représentant 3 335 982 droits de vote, soit 87,95% du capital et 90,88% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions PARAGON ID sur le marché, effectuée par Grenadier Holdings Limited dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Grenadier Holding Limited sur les titres de la société PARAGON ID<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Société de droit anglais contrôlée au plus haut niveau par M. Patrick Creane.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 1 983 403 actions représentant 3 670 951 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment D&I 223C1459 du 20 septembre 2023.